

La carte intercommunale au 1^{er} janvier 2014

Début 2014, 2145 groupements à fiscalité propre couvrent l'ensemble des départements de France (hors dérogations prévues par la loi).

Au cours de l'année 2013, comme en 2012, environ 430 opérations (créations, fusions, extensions) ont porté sur les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ces opérations ont contribué à une forte réduction du nombre d'EPCI à fiscalité propre : sur les deux années 2012 et 2013, le solde net s'établit à 436 suppressions.

Le nombre de syndicats a également diminué fortement : on en recense environ 13400 début 2014 contre 14800 début 2012. Le nombre de SIVU a baissé de 1200 en 2 ans.

Ces données sont celles connues fin janvier à partir des informations enregistrées dans les préfetures ; Elles sont susceptibles d'être modifiées à la marge lorsque seront publiées les données définitives.

Au 1^{er} janvier 2014, la France compte 2145 EPCI à fiscalité propre, dont 1903 communautés de communes (CC). Celles-ci regroupent 85% des communes et 44% de la population.

L'autre moitié de la population est couverte par les 242 autres EPCI à fiscalité propre : la métropole Nice Côte d'Azur, 15 communautés urbaines (CU), 222 communautés d'agglomération (CA), et 4 syndicats d'agglomération nouvelle (SAN).

Au cours de l'année 2013, le nombre total d'EPCI à fiscalité propre s'est réduit de 311, après avoir baissé de 125 en 2012. Cette diminution provient de la réduction des effectifs de communautés de communes.

Nombre de groupements

Situation au 1er janvier	2010	2012	2013	2014
EPCI à fiscalité propre				
Métropole	-	1	1	1
Communauté urbaine	16	15	15	15
Communauté d'agglomération	181	202	213	222
Communauté de communes	2 409	2 358	2 223	1 903
Syndicat d'agglomération nouvelle	5	5	4	4
Total des EPCI à fiscalité propre	2 611	2 581	2 456	2 145
Nombre total de communes	34 774	35 305	36 049	36 614
Population totale* regroupée (en millions d'habitants)	57,9	59,3	60,9	62,6
Syndicats				
SIVU	10 789	10 184	9 720	8 979
SIVOM	1 395	1 345	1 302	1 233
Syndicat mixte	3 194	3 257	3 275	3 187
Pôle métropolitain	-	1	8	9
Total des syndicats	15 378	14 787	14 305	13 408

Source : DGCL

Champ : France (hors Mayotte)

Moins de cinquante communes isolées, franciliennes pour la plupart conformément à la loi

On recense 36 614 communes membres d'un EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2014 rassemblant 62,6 millions d'habitants.

Les 563 communes isolées début janvier 2013 qui avaient l'obligation légale d'adhérer à une communauté sont désormais rattachées à un EPCI à fiscalité propre ou font l'objet d'une procédure en cours d'achèvement. Il s'agissait en majorité de communes de petite taille, mais aussi d'une cinquantaine de communes de la grande couronne francilienne.

Début 2014, 49 communes restent isolées (hors Paris et Mayotte). Parmi elles, 41 communes de la petite couronne parisienne, et 4 îles composées d'une seule commune (Ile de Bréhat, Ile de Sein, Ouessant, Ile d'Yeu). Ces communes bénéficiaient d'une dérogation législative n'exigeant pas leur rattachement à un EPCI à FP.

Les 41 communes de la petite couronne parisienne seront cependant regroupées avec les 19 EPCI à FP existant sur ces départements et Paris afin de constituer au 1^{er} janvier 2016 la métropole du Grand Paris.

La carte intercommunale a fortement évolué au cours des années 2012 et 2013.

Le nombre de CC a diminué de près de 20% en 2 ans, tandis que celui des CA a augmenté sensiblement : 20 CA ont été créées en 2 ans, 11 en 2012 puis 9 en 2013.

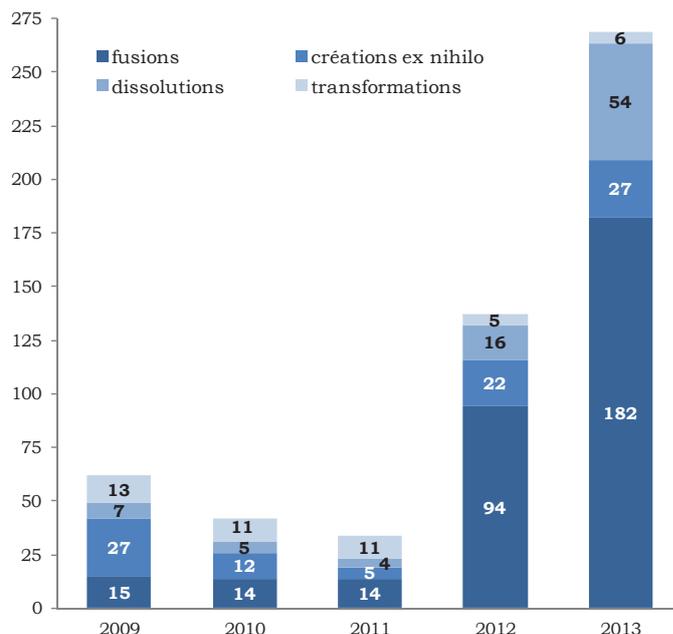
En 2013, 20 nouvelles CA sont issues de la fusion de CA et de CC, 6 de la transformation d'une CC et 4 d'une création ex nihilo. A l'inverse 20 CA existantes début 2013 ont été fusionnées, tandis qu'une a été dissoute.

Ces évolutions de la carte intercommunale sont le résultat des nombreuses opérations, environ 430, comme en 2012.

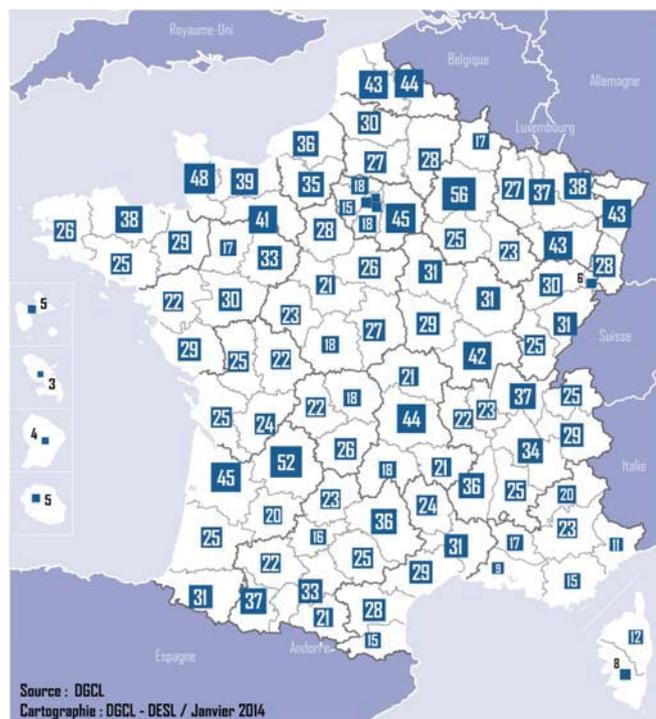
Le nombre de fusions d'EPCI atteint plus de 270 sur les deux années 2012 et 2013 contre une petite dizaine par an en moyenne sur les exercices précédents.

Ces fusions, concernant 2 voire plus d'EPCI à FP, contribuent à réduire nettement le nombre d'intercommunalités.

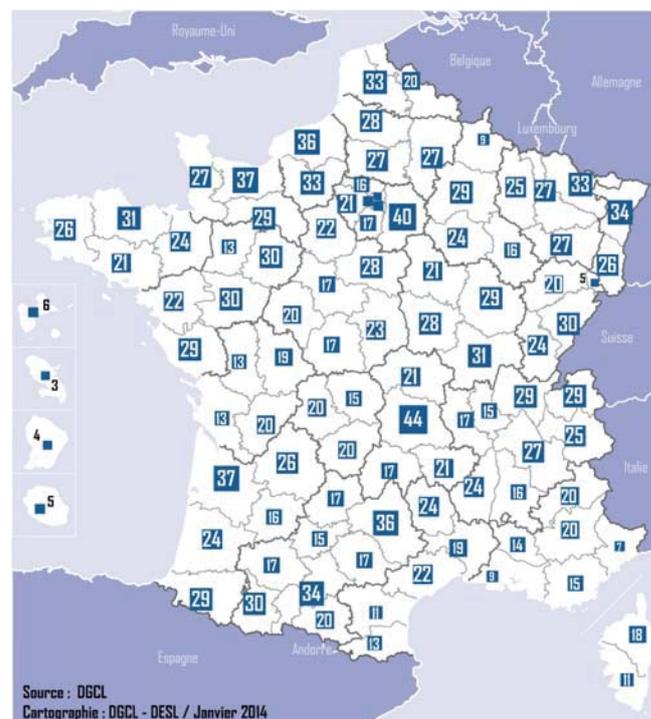
Nombre d'opérations sur les années récentes



Nombre d'EPCI à FP au 1^{er} janvier 2012



Nombre d'EPCI à FP au 1^{er} janvier 2014



Les EPCI à FP ont une taille plus importante

La population totale moyenne des groupements à fiscalité propre atteint près de 29 000 habitants au 1^{er} janvier 2014 contre 25 000 début 2013 et 23000 début 2012. En deux ans, le nombre moyen de communes regroupées dans un EPCI à FP augmente

d'un peu plus de trois points : 17 communes début 2014 contre 13,7 début 2012.

Les CA rassemblent en moyenne 22 communes et 122 000 habitants, tandis que les CC regroupent 16 communes et 14 000 habitants en moyenne.

44 communautés de communes affichent une population totale de plus de 50 000 habitants.

Le seuil de 5 000 habitants et plus, fixé par la loi du 16 décembre 2010 pour la constitution d'EPCI à fiscalité propre, est atteint par la très grande majorité des EPCI à fiscalité propre. 668 communautés regroupaient moins de 5 000 habitants avant la parution de la loi du 16 décembre 2010. Elles sont moins de 300 au 1^{er} janvier 2014, dont environ 120 dans les trois régions Midi-

Pyrénées, Auvergne et Languedoc-Roussillon. Ces « petits » EPCI regroupent 11 communes et 3200 habitants en moyenne. Il s'agit généralement d'EPCI dont les communes sont situées en zone de montagne et bénéficiant à ce titre d'une dérogation au seuil de 5000 habitants.

De même début 2014, un peu plus de cinquante EPCI à fiscalité propre, dont la moitié sont franciliens ou ultra-marins, regroupent seulement 2 ou 3 communes.

Taille moyenne des EPCI à fiscalité propre début 2014

	taille en nombre de communes				Population totale légale 2014 (millésimée 2011)			
	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Ensemble des EPCI à fiscalité propre	17	14	131	2	29 000	12 000	1 328 000	200
<i>dont</i>								
- Communautés urbaines	15	27	85	5	486 000	262 000	1 328 000	57 000
- Communautés d'agglomérations	22	18	78	2	122 000	94 000	496 000	30 000
- Communautés de communes	16	14	131	2	14 400	10 400	172 800	200

Sources : DGCL, Insee.

On peut noter que parmi les 15 CU existant en 2013, 4 ont élargi leur périmètre à compter du 1^{er} janvier 2014 avec l'adhésion d'une nouvelle commune et 1 à compter du 1^{er} juin.

Dans le cadre de la loi « modernisation de l'action publique et affirmation des métropoles », il est prévu que les EPCI à FP de plus de 400 000 habitants (situés dans une aire urbaine de plus de 650 000

habitants ou incluant dans leur périmètre le chef lieu de région) se transforment en métropoles de droit commun : sont donc concernées les CU autour de Lille, Bordeaux, Nantes, Toulouse et Strasbourg et les CA autour de Rouen, Rennes et Grenoble. La CU de Marseille Provence fusionnera quant à elle avec 5 autres EPCI à FP pour créer la métropole d'Aix-Marseille Provence.

Des modifications sensibles dans certaines régions au cours des 2 années 2012 et 2013

Globalement, le nombre d'EPCI à fiscalité propre s'est réduit de 17% en 2 ans. Il s'est réduit dans toutes les régions sauf en Corse et en Guadeloupe, où plus de la moitié des communes étaient des

communes isolées début 2012. Dans les autres régions, où le taux de couverture intercommunal dépassait 95%, le nombre de groupements à fiscalité propre a diminué sensiblement.

Effectifs régionaux d'EPCI à fiscalité propre

Région	EPCI à FP au 1/1/2012			EPCI à FP au 1/1/2013			EPCI à FP au 1/1/2014			evol total 2014/2012
	Total	dont CC	dont CA	Total	dont CC	dont CA	Total	dont CC	dont CA	
Alsace	71	68	2	67	64	2	60	57	2	-15%
Aquitaine	173	162	10	159	146	12	132	119	12	-24%
Auvergne	104	98	6	104	98	6	103	97	6	-1%
Bourgogne	133	126	6	130	123	6	109	102	6	-18%
Bretagne	118	107	10	116	105	10	102	91	10	-14%
Centre	143	135	8	140	132	8	127	119	8	-11%
Champagne-Ardenne	121	116	5	112	107	5	78	72	6	-36%
Corse	20	18	2	23	21	2	29	27	2	45%
Franche-Comté	92	86	6	89	83	6	79	73	6	-14%
Île-de-France	114	71	39	115	70	42	113	67	43	-1%
Languedoc-Roussillon	127	117	10	101	90	11	89	78	11	-30%
Limousin	66	63	3	66	62	4	55	51	4	-17%
Lorraine	145	138	6	134	126	7	112	104	7	-23%
Midi-Pyrénées	213	203	9	201	191	9	186	176	9	-13%
Nord-Pas-de-Calais	87	73	11	79	65	11	53	39	11	-39%
Basse-Normandie	128	123	3	113	108	3	93	88	3	-27%
Haute-Normandie	71	65	6	70	64	6	69	63	6	-3%
Pays de la Loire	131	122	7	127	118	7	124	115	7	-5%
Picardie	85	79	6	83	77	6	82	75	7	-4%
Poitou-Charentes	96	89	7	93	85	8	65	56	9	-32%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	95	79	13	90	72	15	85	65	17	-11%
Rhône-Alpes	231	214	16	227	210	16	182	164	17	-21%
Guadeloupe	5	2	3	5	2	3	6	2	4	20%
Martinique	3	1	2	3	1	2	3	.	3	-
Guyane	4	3	1	4	3	1	4	3	1	-
La Réunion	5	0	5	5	-	5	5	.	5	-
Total	2 581	2 358	202	2 456	2 223	213	2 145	1 903	222	-17%

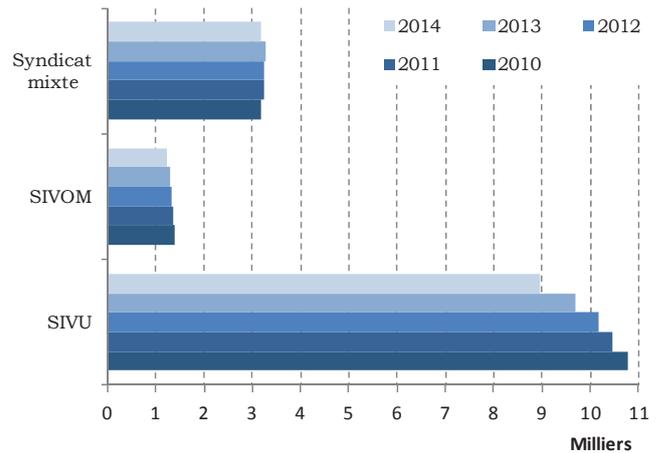
Le nombre de syndicats s'est réduit nettement en 2013

La réduction du nombre de syndicats amorcée depuis de nombreuses années s'est accélérée : les effectifs de syndicats ont diminué de près de 10% sur les deux années 2012 et 2013 contre 4% sur les deux exercices précédents (2010 et 2011). La diminution est essentiellement le fait des syndicats à vocation unique (SIVU).

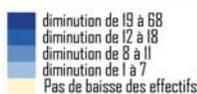
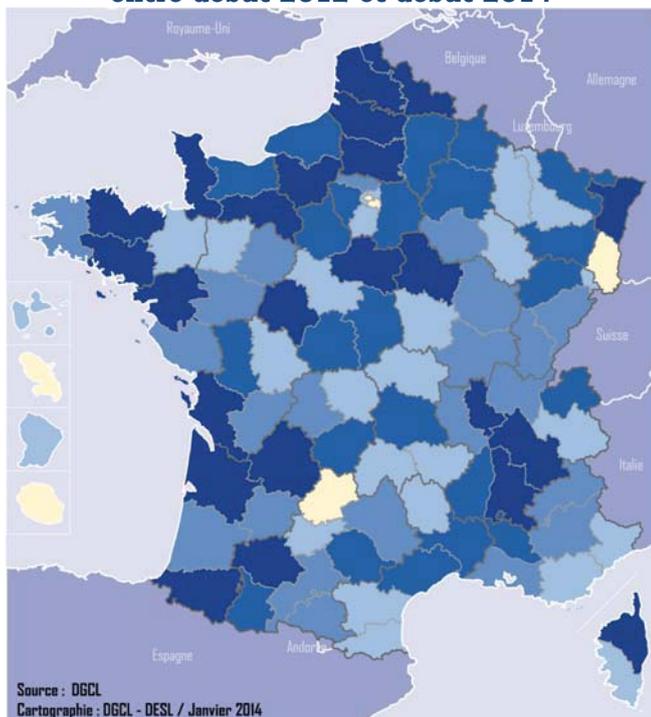
Début 2014, on dénombre 13 408 syndicats. Les plus nombreux sont les syndicats de communes : 8979 SIVU alors qu'ils étaient plus de 10000 début 2012 et 1233 syndicats à vocation multiple (SIVOM). On recense 2 227 syndicats mixtes fermés et 960 syndicats mixtes ouverts.

Les pôles métropolitains sont désormais au nombre de 9 : un nouveau pôle a été créé autour de Brest.

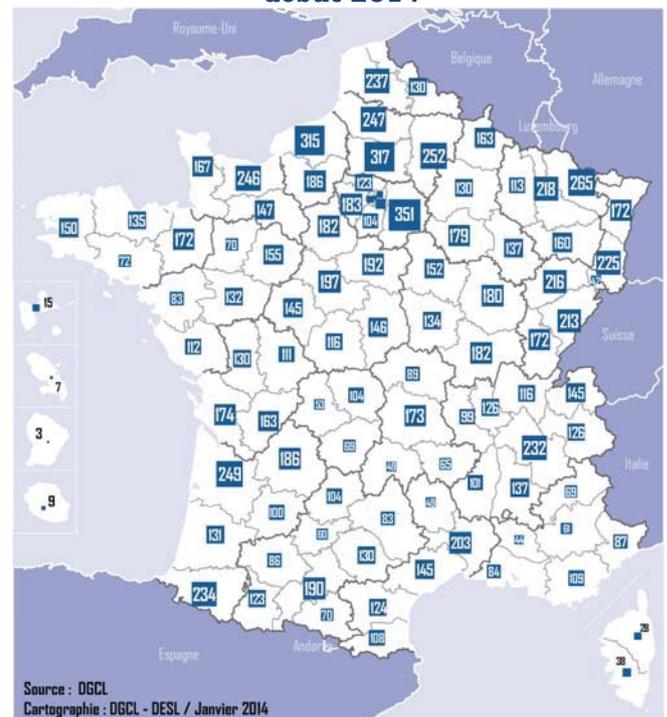
Les syndicats de début 2010 à début 2014



Variation des effectifs de syndicats entre début 2012 et début 2014



Nombre de syndicats par département début 2014



Au 1^{er} janvier 2014, un département comporte en moyenne 134 syndicats contre 148 au 1^{er} janvier

2012. Un quart des départements dispose de plus de 180 syndicats.

Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique
Direction Générale des Collectivités Locales

2, Place des Saussaies – 75800 PARIS Cedex 08 – Téléphone : 01 40 07 68 29 – Télécopie : 01 49 27 34 29
 Directeur de la publication : Serge MORVAN